

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2024

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME
MRC DE LA MATANIE

À une séance extraordinaire de Conseil, de la municipalité de Saint-Adelme, tenue au lieu habituel des séances, à 19h30 jeudi le 24^e jour d'octobre 2024. Est présent Monsieur le conseiller Jean-Luc Bérubé, Mesdames les conseillères : Marie-France Bérubé, Cynthia Marceau-D'Astous, Mélanie Castonguay et Johanne Thibault et Madame Josée Marquis, mairesse. Est absent Monsieur le conseiller Raphaël Helgersen-Gendron.

RÉSOLUTION #2024-171 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation et l'ordre du jour ont été distribués par courriel à tous les membres du Conseil en date du 17^e jour du mois d'octobre 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marie-France Bérubé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Octroi du contrat pour le rechargement granulaire du 8^e rang ouest;
3. Période de questions;
4. Levée de la séance

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme la mairesse Josée Marquis déclare la séance ouverte à 19h30.

RÉSOLUTION #2024-172 **OCTROI DU CONTRAT POUR LE RECHARGEMENT GRANULAIRE DE 8^E RANG OUEST**

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres a été publié sur le système d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) et que nous avons reçu trois soumissions;

CONSIDÉRANT QU'après analyse par la Fédération québécoise des municipalités, « Les Entreprises L. Michaud & Fils (1982) Inc. » possède la soumission conforme la plus basse;

Il est proposé par Madame Johanne Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Adelme octroi le contrat pour les travaux de rechargement granulaire du 8^e rang ouest, conformément à l'appel d'offres 53-2-08030-24-01 à « Les Entreprises L. Michaud & Fils (1982) Inc. » au montant de 100 081.99\$ excluant la TPS et la TVQ, le tout financer par la TECQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions qui portera uniquement sur les points à l'ordre du jour.

RÉSOLUTION #2024-173
LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Madame la conseillère Johanne Thibault et résolu à l’unanimité de fermer la séance. Il est 19h44.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Josée Marquis, mairesse

Jessica Bouchard, Directrice générale et greffière-trésorière

Je soussignée, Josée Marquis, mairesse suppléante de la Municipalité de Saint-Adelme, ayant signé le présent procès-verbal, reconnais et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

Josée Marquis, mairesse